



Réunion plénière du collectif samedi 8 mars 2014

108/110 rue Saint-Maur 75011 Paris – Métro : ligne 3 arrêt Parmentier ou Couronnes ou ligne 2 Ménilmontant
code grille rue : 357 A, code sous porche : A 753

Traverser la cour au fond à gauche bâtiment C porte vitrée Peuple et Culture (ouverte sinon code B 753), porte droite

Le collectif des assos citoyennes a défini lors de son séminaire de novembre 4 axes de travail pour 2014 :

- **Mobilisation sur le terrain, renforcement des collectifs locaux**, mise en réseau des associations citoyennes participant au collectif au niveau local, régional et national, avec un mois d'interpellation des candidats aux élections en février,
- **Négociations avec le gouvernement** (Jeunesse et Sports, ESS, Premier ministre, ministre de la Justice), avec un travail de fond pour **connaître et faire connaître la situation des associations**, renforcer les analyses et rédiger des argumentaires (non-concurrence, subventions/appels d'offres et à projets, relations associations collectivités, etc...),
- **Mise en place de capacités d'information, de formation et de communication** nécessaires pour diffuser beaucoup plus largement la situation des associations, les analyses et les positions prises et faire entendre la voix des associations citoyennes,
- **Renforcement de l'organisation du collectif**, avec d'une part des temps de débats, d'élaboration et de choix collectifs largement ouverts à tous ceux qui le souhaitent, d'autre part la constitution d'une association permettant le renforcement de l'équipe salariée, une visibilité vis-à-vis des financeurs et une mobilisation dans la durée de l'engagement bénévole.

Depuis novembre, le message du collectif a été largement relayé par les médias. Mais une intense campagne se développe pour laisser entendre que le déclin des financements publics est inéluctable et que les associations doivent se tourner vers les entreprises, vers la recherche d'argent sur Internet et adopter des méthodes managériales. Ce discours ne s'adresse évidemment qu'à une minorité d'associations.

Le collectif se réunira **le samedi 8 mars** pour : 1/ mener une réflexion en profondeur sur la conception du monde associatif que nous voulons, face cette offensive idéologique ; 2/ faire le bilan du mois d'interpellation des candidats aux municipales et débattre de la suite de son action.

Cette journée est ouverte à tous, adhérents et non adhérents. Elle est précédée d'une assemblée générale de l'association qui aura lieu la veille au soir pour mettre en place un nouveau conseil d'administration.

Projet de déroulement

- ❖ 9h30 Accueil, café
- ❖ 10h **Débat sur « les 2 conceptions du monde associatif »**
- 10h introduction à partir du texte de Jean-Claude Boual portant sur les 2 mondes associatifs ([LIRE ICI](#)) et d'une information sur les des initiatives en cours (Crowdfunding, valorisation du bénévolat, révision de la réglementation, loi ESS)
- 10h30 travail en petits groupes (sur les propositions d'alternatives)
- 11h15 débat général
- ❖ 12h **L'action menée par le collectif depuis novembre** : information rapide sur les actions en cours (*communication, débat sur l'emploi, réglementation, simplifications administratives, la décentralisation et participation citoyenne*) et sur les besoins nouveaux (*valorisation du bénévolat, financement des associations, dossier pour les élections européennes*). Quelles priorités ? Quelles organisations ? Comment élargir la réflexion ?
- ❖ 13h **Repas** Pique-nique partagé auberge espagnole
- ❖ 14h **Quelles mobilisations sur le terrain ?**
- 14h introduction
- 14h30 Travail en petits groupes (3 questions)
- 15h Débat sur les formes de la mobilisation que doit encourager le collectif (groupes locaux, actions ponctuelles, participation à des mobilisations plus larges) et sur la façon dont des groupes existants peuvent rejoindre le collectif.
- ❖ 15h45 **Questions diverses**
- ❖ 16h30 **Fin des travaux**